

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le 15 décembre de l'An Deux Mille Vingt Deux à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 9/12/2022, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Christian GRIJOL, 2ème vice-président, en l'absence du président et de la 1ère vice-présidente.

Votants : 26

GRIJOL Christian, GUET François, STEFANUTTI Isabelle, THOMAS Sébastien, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, MANNEVEAU Julie (visio), KERVAREC Ronan, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, POULMARC'H Bertrand, CLEMENT Isabelle, DREANO Christelle, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues.

Pouvoirs : POITEVIN Jocelyne, pouvoirs à TILLIER Dominique  
AUDURIER Philippe, pouvoirs à GRIJOL Christian  
ANDASMAS Anissa, pouvoirs à RAHER Marc  
LAOUENAN-LE LEC Françoise, pouvoirs à BOUCHERON Dominique  
HERNANDEZ Marie-Thérèse, pouvoirs à SAVINA Henri  
CROM Florence, pouvoirs à TUPIN Hugues  
GUILLEMOT André, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe.

Secrétaire de séance : Marc RAHER

**Délibération N° DE 138-2022**

**Objet : Demande de subvention relative à la sécurisation de l'alimentation en eau potable du territoire de Douarnenez-Communauté**

**Rapporteur : Hugues TUPIN**

Au vu du contexte climatique actuel et de ses conséquences (crise sécheresse 2022, rareté de la ressource, risque de migration climatique liée aux fortes chaleurs à prendre en considération, périodes de plus en plus sèches à l'automne, conflits d'usage, restrictions des usages...), de la fragilité de l'approvisionnement en eau potable des communes du territoire, le service des eaux de Douarnenez-communauté souhaite engager des études de sécurisation comprenant les volets suivants :

- Sécurisation hydraulique de Pouldergat par Douarnenez (et inversement) avec étude capacitaire et modélisation du réseau ;
- Sécurisation hydraulique de Kerlaz par Douarnenez (et inversement) avec étude capacitaire et modélisation du réseau ;
- Réflexion sur le renforcement des outils de traitement incluant l'utilisation de ressources inexploitées ;
- Réduction des consommations en eau.

**Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 28 novembre 2022,**

**Vu l'avis favorable à l'unanimité du bureau du 5 décembre 2022,**

**Il est proposé :**

- **D'autoriser les demandes d'aides financières auprès des partenaires (Conseil Départemental du Finistère, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil régional de Bretagne, ...) pour toutes les études, travaux et indemnités qui pourraient résulter des volets ci-dessus présentés.**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.**

**Fait et délibéré le 15 décembre 2022.**

**Le 2ème vice-président, en l'absence du président et de la 1ère vice-présidente,  
Christian GRIJOL**

